

Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 39 (1910)

Heft: 12

Rubrik: Échos de la presse

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Conférences régionales 1910-1911.

CERCLES	Octobre	Novembre	Décembre	Janvier 1911
Bulle.	22	19	17	28
Basse-Gruyère	17	14	12	23
Deux-Rives	18	15	13	24
Haute-Gruyère	19	16	14	25
Charmey	21	18	16	27

H. CURRAT, *inspecteur.*



ÉCHOS DE LA PRESSE

De l'Ecole. — « Un grand avantage du programme fixé et divisé d'avance, c'est de ménager, à la fin de l'année scolaire, une bonne période pour les revisions. Celles-ci sont de première nécessité. Elles permettent de s'assurer que les enfants devant passer dans une classe supérieure y apportent le bagage nécessaire de connaissances requises pour en ajouter de nouvelles. Elles fournissent au maître l'occasion de revenir, d'insister sur les points qui n'ont pas été suffisamment ou assez généralement compris, parce que le sujet était difficile, parce que la leçon est tombée un jour de lassitude, d'énerverment, d'indiscipline, un jour de rentrée ou de sortie, alors que la classe n'était pas au complet.

Enfin, les revisions font que le maître peut jouir des bons fruits de son enseignement, en même temps qu'il peut en constater les lacunes, les défauts, afin d'y apporter des améliorations l'année suivante. »

* *

Un inspecteur scolaire français a constaté, tout récemment, que l'un des instituteurs de son arrondissement était professeur d'une superbe collection de... baguettes. Cette découverte qui ne laisse pas de l'inquiéter, lui suggère les réflexions suivantes :

« J'aperçois une bonne provision de gaules dans un coin, près du bureau ; j'en compte dix-huit ! et encore, vu l'abondance, je néglige les plus courtes qui sont apparemment hors d'usage.

En homme prévoyant, le maître s'est fait une provision dans les halliers du voisinage : manière insoupçonnée de préparer la classe !

Défions-nous de la baguette ; ce n'est pas un instrument très pédagogique et le maître, qui la garde à la main en parcourant la salle ne ressemble pas à un instituteur. Rappeler un élève à l'attention avec une baguette me paraît dangereux et peu élégant. »

Bulletin de l'Aveyron.

* *

D'aucuns ont prétendu, et prétendent encore, que l'école primaire sacrifie l'éducation à l'instruction. Le *Bulletin* du département de l'Aveyron assure qu'il y a eu quelquefois une part de vérité dans ce reproche.

« Comme il est plus facile d'instruire que d'éduquer, les maîtres ont été tentés de négliger l'éducation qui, aux yeux de beaucoup de parents, paraît, en outre, d'importance secondaire, puisqu'on l'a laissée sans sanction. D'où ce manque de savoir-vivre que l'on constate souvent

dans les classes populaires : tenue négligée ou vêtements malpropres, langage et chants inconvenants, manières et gestes brusques, insouciance du voisin et manque d'égards, qui fait que l'on agit comme si l'on était seul et que l'on se rend insupportable pour les autres.

Pouvons-nous, à l'école primaire, faire une large part à l'éducation ? Oui, surtout par notre exemple personnel ; que les maîtres prêchent d'exemple, qu'ils s'observent minutieusement afin de ne pas donner la moindre prise à la critique. Si quelqu'un doit être bien élevé, c'est évidemment celui qui a mission d'élever les autres. » J. CRAUSAZ.

BIBLIOGRAPHIES

HENRI SENSINE. **Grammaire concrète de la langue française, avec la collaboration de M. Jean Bonnard, professeur à l'Université de Lausanne.** — Un volume in-16 de 408 pages, Lausanne, Payot, 1910.

Dans cet ouvrage remarquable, bien qu'il ne soit pas sans défauts, l'auteur a essayé « de réaliser une grammaire basée sur la logique et « l'étude vivante du français. D'une manière générale, dit M. Sensine, « ce livre diffère des autres grammaires sur deux points importants : « j'ai tâché, autant que possible, d'aller du simple au complexe, du « concret à l'abstrait et j'ai abandonné la classification artificielle en « usage pour suivre l'ordre logique du langage qui ressort de l'emploi « des propositions. Quand on enseigne la grammaire à des enfants, il « faut partir de la langue parlée et du sens concret pour passer ensuite « à l'analyse et à l'abstraction. On doit donc commencer par étudier « tout ce qui se rapporte à la proposition indépendante (question plus « simple) et ne traiter que dans la seconde partie de l'ouvrage les pro- « positions combinées, principales et subordonnées (question plus com- « pliquée). Pour cette raison, il faut faire étudier aux enfants les verbes, « non pas conjugués en entier, isolément et abstraitement, comme on « le fait dans la plupart des grammaires, mais concrètement et par « propositions ; on apprendra d'abord les temps du mode indicatif et « de l'impératif employés dans la proposition simple ; après cela, les « temps de l'indicatif, du conditionnel, du subjonctif et de l'infinitif, dont « on se sert toujours dans les propositions combinées. Cette méthode « a l'avantage de présenter à l'esprit des phrases vivantes et non des « mots vides. »

Ainsi, M. Henri Sensine veut rompre avec le système des classifica- tions traditionnelles, qui fait diviser la grammaire en lexicologie ou étude des mots, morphologie ou étude des formes et syntaxe ou étude des phrases. Le fondement de l'ancienne division est compris de l'homme fait, mais il échappe à l'intelligence de l'enfant. A ce dernier, il faut « la réalité vivante » ; la logique dit de baser la grammaire sur cette réalité. Il importe « de partir du sens et du rôle des mots avant « d'étudier leurs formes. Comme on ne peut pas présenter toutes les « parties du discours à la fois, après avoir expliqué la proposition « simple on envisage séparément le nom, l'adjectif, le pronom, le « verbe, etc., mais sans scinder chaque question. Il est antipédagogique « d'étudier, comme on le fait, le nom en soi au commencement de la « grammaire, puis de passer à d'autres sujets, et de reprendre ensuite